

« Métiers de l'élevage : développement, production, conseil »



Formation en
apprentissage



Avoir moins de 30 ans
(moins 1 jour)



1 400 heures de formation
générale et professionnelle
sur 2 ans



Accessible aux personnes en
situation de handicap avec
accompagnement personnalisé



Candidatures
de janvier à septembre



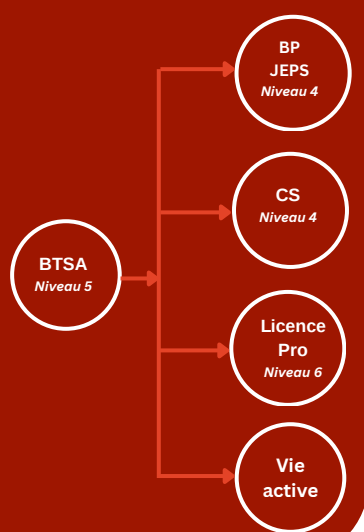
Diplôme du Ministère
de l'Agriculture



AgriCampus LAVAL

Diplôme délivré
par le MASA
N° RNCP : 39685
Habilitation du 06/06/2020

Positionnement dans la filière



Objectifs de la formation

- **Acquérir de solides compétences zootechniques et scientifiques** et une capacité d'analyse de l'environnement du secteur de l'élevage dans sa globalité.
- **Acquérir des outils complémentaires** (agronomie, gestion, agroéquipement, outils numériques, etc.) au service des métiers de l'élevage.

Remarque : L'entreprise support de formation doit **OBLIGATOIREMENT** présenter un atelier d'élevage suffisamment développé pour compléter la formation au CFA.

Modalités d'inscription

Déposer votre **candidature** avant fin mars sur le portail **PARCOURSUP** :
<https://parcoursup.fr>

Organisation de la formation

- Le contrat d'apprentissage peut débuter **à partir de juillet de la 1ère année de formation.**
- La **formation annuelle** se répartit comme suit :
Entreprise : 27 semaines + 5 semaines de congés payés - **CFA : 20 semaines.**
Une alternance de périodes en entreprise et au CFA (*en général, 2 ou 3 semaines consécutives).*
- Le CFA, doté d'installations performantes, s'appuie sur :
 - **Son exploitation agricole** de 142 ha, avec un atelier laitier de 62 vaches et un atelier ovins de 160 brebis.
 - **Son installation hippique** en écurie ouverte avec une cavalerie de 30 chevaux.
- La relation CFA/Entreprise/Famille :
 - **Le tuteur classe** fera un point téléphonique avec l'employeur en début de contrat. Il réalisera une synthèse après chaque période au CFA et prendra connaissance des activités vues en entreprise.
 - **Un formateur technique** se rendra en entreprise 1 fois/an.
 - **Le livret d'apprentissage** sera un suivi permanent sur les 2 lieux de formation.

Modalités pédagogiques

- **Présentiel en salle.**
- Pratique en **plateau technique et entreprise.**

Chiffres clés

➔ À retrouver sur
notre site internet



AgriCampus LAVAL

Poursuite d'études

À l'issue du BTSA, il est possible **soit d'intégrer la vie active** (postes de responsables d'élevage, de techniciens spécialisés...) **soit de poursuivre ses études** par un **Certificat de Spécialisation**, une licence, des écoles d'ingénieur/classe préparatoire vétérinaire...

Programme de la formation

DOMAINES COMMUNS AUX BTS AGRICOLES = 420 H
Communication / Conduite de projet
Documentation
Anglais
Informatique et Outils d'aide à la décision
Économie générale
Accompagnement à l'insertion professionnelle
Éducation Physique et Sportive

DOMAINES PROFESSIONNELS =	
375 H	435 H
ALIMENTATION / REPRODUCTION GÉNÉTIQUE / SANTÉ	SCIENCES APPLIQUÉES
• Théorie, • Conduite, • Pratique. sur 3 espèces supports : - Bovin lait, - Porc, - Petits ruminants.	• Biologie, • Chimie, • Statistiques.
	AGRONOMIE ET ENVIRONNEMENT
	COMPTABILITÉ - GESTION ET FILIÈRES
	TRANSFORMATION DES PRODUITS
ACTIVITÉS PLURI-DISCIPLINAIRES SPÉCIFIQUES AU BTS ME APPRENTISSAGE de Laval = 170 H • Études de cas concrets, • Visites techniques en lien avec les partenaires professionnels, • Enseignements d'intérêt local (au choix) : - L'avenir de la reproduction équine : enjeux et innovations pour demain, - L'apiculture, une filière économique au cœur des enjeux du XXIème siècle.	

Des **parcours individualisés** peuvent être proposés pour tenir compte :

- De difficultés scolaires (soutien),
- De jeunes en situation de handicap.

Tarifs & Financement

- Hébergement et restauration :

Pour connaître la tarification, je me rends sur le site www.agricampus-laval.fr/Espace Familles.

- Financement de la formation par l'entreprise ou par son Opco.

Obtention du diplôme

L'examen est obtenu pour :

- **5/8 en Contrôle en Cours de Formation (CCF)**,
- **3/8 en épreuves terminales de fin de cycle** (épreuve de communication et d'économie générale, épreuve de zootechnie, épreuve orale : au travers de situations professionnelles, accompagner le changement socio-technique).

Admissions - Pré-requis

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 (BAC),
- Admission conditionnée par l'étude du dossier PARCOURSUP et de l'entretien avec un formateur,
- Justifier d'un **contrat d'apprentissage**, avec une entreprise habilitée, située de préférence dans le quart Nord-Ouest de la France,
- Être en possession d'une **fiche d'aptitude médicale** délivrée par le Service Médecine du Travail de la Mutualité Sociale Agricole dont dépend l'employeur,
- Entrées permanentes, 1er regroupement en septembre.



Seule la **signature du contrat d'apprentissage** permet le démarrage de la formation.

Pour des informations complémentaires (métiers, rémunérations), rendez-vous sur le site www.agricampus-laval.fr

Contactez l'accueil du CFA

02 43 66 06 91

cfa.mayenne@educagri.fr

agricampus-laval.fr

Venir à AgriCampus

321, route de Saint-Nazaire
CS 81319
53013 Laval CEDEX

